

Politique de relations avec les peuples Autochtones

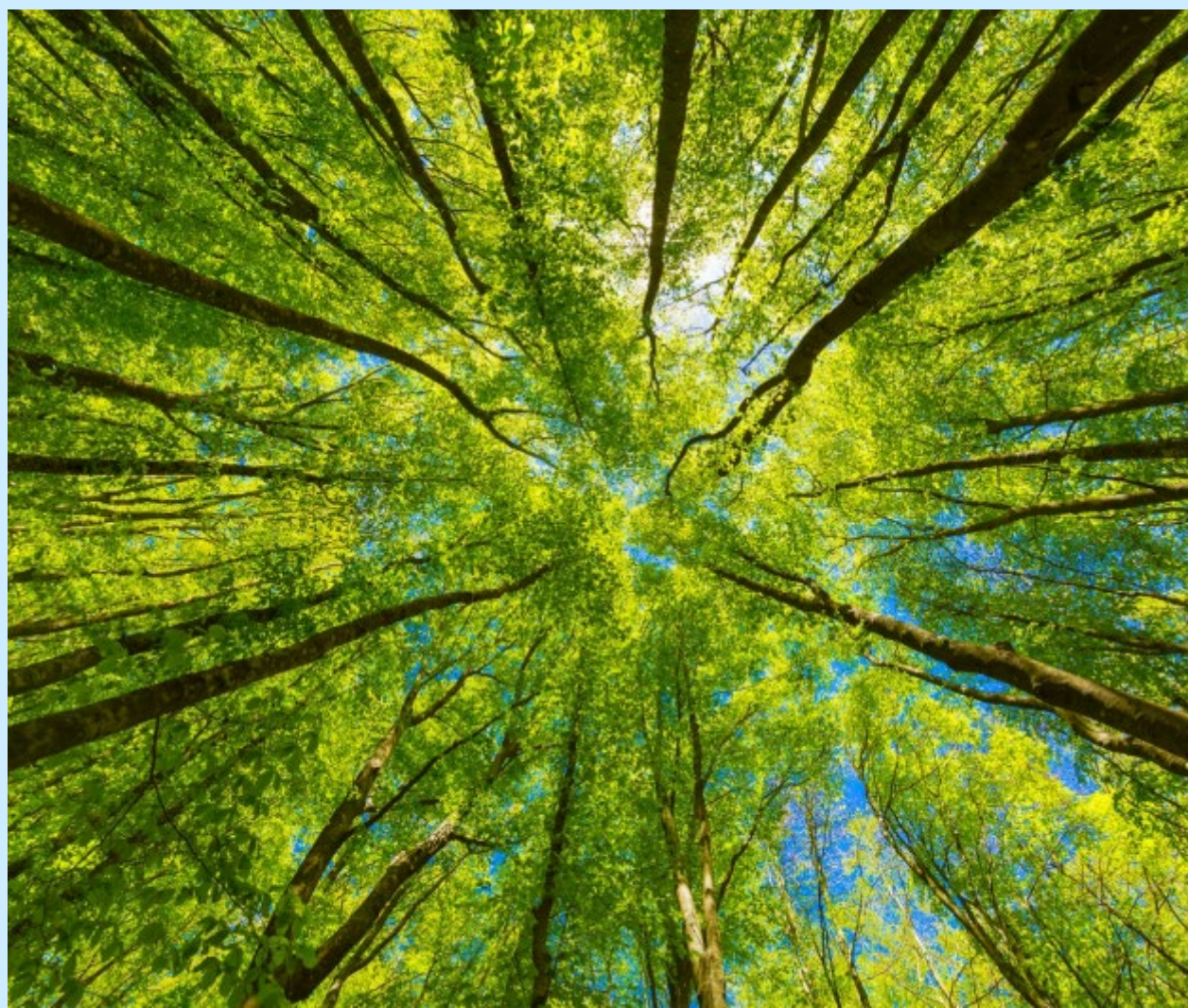


Table des matières

1. Nos activités	1
2. Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)	2
3. Vivre conformément à notre Code de Conduite	3
4. Notre Plan d'action pour la réconciliation (PAR)	4
5. Nos stratégies	5
• Gouvernance	5
• Relations.....	5
• Emploi.....	5
6. Contactez-nous	6

Section 1

Nos activités

Marsh est une firme mondiale de services professionnels, aidant ses clients à naviguer dans la complexité et à saisir les opportunités. Nos entités de premier plan – Marsh (risques), Guy Carpenter (réassurance et capital), Mercer (talents et investissements) et Oliver Wyman (consultation en gestion), coopèrent pour délivrer des compétences distinctes, des analyses spécialisées approfondies et des solutions adaptées. Comptant plus de 95 000 collaborateurs, nous assistons des clients dans plus de 130 pays afin de renforcer leur résilience et de conduire des transformations durables.

Section 2

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Marsh Canada Limitée s'engage à soutenir les objectifs de réconciliation énoncés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada et ses appels à l'action, en particulier l'appel no 92 relatifs au secteur des entreprises. Nous adhérons pleinement à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones reconnaissant son rôle essentiel pour promouvoir les droits de la personne, la préservation des langues, l'éducation et la gouvernance des peuples autochtones. La Déclaration constitue pour Marsh Canada Limitée un cadre fondamental pour orienter et consolider nos relations avec les communautés autochtones; nous nous engageons à en respecter et à en promouvoir strictement les principes.

Section 3

Vivre conformément à notre Code de Conduite

Marsh Canada Limitée s'engage envers les objectifs de développement durable suivantes : accès à des soins de santé abordables, dignité humaine, égalité des genres, sécurité énergétique et accès à des sources d'énergie fiables et durables, croissance économique inclusive et création d'emplois, ainsi que l'atténuation des changements climatiques et la résilience face aux catastrophes naturelles liées au climat. Nous reconnaissons l'opportunité unique de contribuer de manière significative au processus continu de réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Conformément à notre code de conduite, [The Greater Good](#)^{*}, notre leadership vise à bâtir des partenariats respectueux, à accroître la représentation et à soutenir des collaborations communautaires en vue d'un impact positif et durable.

^{*} Disponible en anglais seulement.

Section 4

Notre Plan d'action pour la réconciliation (PAR)

Notre organisation a entamé un cheminement vers la réconciliation guidée par un engagement inébranlable en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Nous nous engageons à contribuer de manière significative et durable à la réduction des écarts socioéconomiques en créant des emplois et en offrant des opportunités éducatives et commerciales aux peuples autochtones. Tout au long de ce parcours, nous veillerons à renforcer nos partenariats communautaires et à promouvoir la visibilité ainsi que l'intégration des cultures autochtones au sein de notre secteur.

Section 5

Nos stratégies

Gouvernance

En témoignage de reconnaissance et en respect, nos hauts dirigeants ont suivi une formation approfondie et ont adopté notre [Déclaration d'engagement de la direction](#). Notre adhésion au Conseil canadien pour l'entreprise Autochtones (CCEA) et notre démarche pour obtenir la certification d'attestation de partenariat en relations avec les autochtones (PAIR) soulignent notre engagement envers des relations durables et d'une collaboration visant l'amélioration des communautés et entreprises autochtones. Nous nous engageons à maintenir un groupe de travail dédié à la mise en œuvre continue de notre Plan d'action pour la réconciliation (PAR). Par ailleurs, nous poursuivrons nos efforts pour promouvoir la sensibilisation à la culture autochtone auprès de nos collaborateurs, afin de respecter et honorer l'histoire ainsi que les réalités des peuples autochtones.

Relations

Nous continuerons de promouvoir le *Développement des Entreprises et L'engagement Communautaire* auprès des peuples et communautés autochtones. Nous nous engageons à soutenir les organisations autochtones qui œuvrent en faveur de l'éducation, de la santé et de la valorisation culturelle, tout en élargissant les opportunités de collaboration avec les entreprises autochtones.

Emploi

En garantissant un accès équitable aux *Opportunités d'emploi* pour les peuples et communautés autochtones, nous nous engageons à renforcer leur représentation au sein de notre main-d'œuvre.

Section 6

Contactez-nous

indigenourelations@marsh.com



Marsh Canada Limitée

1130 Morrison Drive, bureau 280
Ottawa (Ontario) K2H 9N6
www.marsh.ca www.marsh.com

Le présent document et les recommandations, données d'analyse ou avis délivrés par Marsh (collectivement, l'« analyse »), sont uniquement destinés à l'entité désignée comme destinataire aux présentes (« vous »). Ce document contient des renseignements exclusifs à Marsh et ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, notamment à d'autres producteurs d'assurance, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que consultants en matière de risque et d'assurance et ne doivent pas être considérés en tant que conseils de cet ordre, que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels dans ces domaines. Les modélisations, données d'analyse ou projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait est susceptible d'être affectée de façon substantielle si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sur lesquels l'analyse est fondée sont inexacts ou incomplets ou s'ils viennent à changer. Les renseignements contenus aux présentes sont fondés sur des sources que nous estimons fiables, mais dont il ne nous appartient pas de garantir l'exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente entre vous et Marsh, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse, et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service rendu à vous ou à Marsh par une tierce partie.

© 2026 Marsh. Tous droits réservés.

GEN-2604013JL-FR-OTTW.docx 2026-04-10